

• LES PAYSAGES •

Il existe 4 espaces touristiques : le littoral, la montagne, les paysages urbains (de ville) et les parcs de loisirs.

• Les paysages de ville-centre ou paysages de centre-ville •

Mots clés : *Piétonnisation* (établir des zones piétonnières), *réhabilitation* (réaménager un local, un bâtiment ou un lieu en gardant l'aspect extérieur du bâtiment et en améliorant le confort intérieur.), *renovation* (opérations par lesquelles un bâtiment ou l'un de ses éléments voit sa condition améliorée, par l'utilisation de matériaux neufs), *gentrification* (embourgeoisement, processus par lequel le profil économique et social des habitants d'un quartier se transforme au profit exclusif d'une couche sociale supérieure)

(cf doc. 1 : centre historique de Paris)

Monuments historiques	palais de justice / hôtel de ville (mairie), pouvoir politique, cathédrale Notre-Dame, pouvoir religieux, Tour Saint-Jacques
immeubles anciens	bâti uniforme (réglementation)
Densité urbaine	habitation dense et verticale, bâtiments, immeubles (type haussmannien), Tour Jussieu, Bercy (12)
Verdure	Bois de Vincennes (14) (peu d'espaces verts)
Rues / avenues	
Le fleuve structure le paysage : il le divise en trois	
Ponts routiers, anciens (vocation historique)	
Transports (voiture, bateaux)	

(Avec une classe, on a la possibilité de faire un croquis avec les élèves afin de travailler sur le paysage, en croisant le document avec d'autres et avec des échelles différentes)

Le centre de Paris est un **haut-lieu** (lieu qui a une réputation, qui est fameux, d'un point de vue touristique et économique). Paris est une métropole nationale, européenne voire mondiale. C'est la première destination urbaine touristique.

Les quartiers anciens ont été réhabilités depuis la **loi Malraux** de 1962, ce sont des quartiers préservés dans lesquels on multiplie les rues piétonnières, les voies cyclables et les tramways.

À Paris, on distingue le quartier des universités, le centre des affaires (La Défense). Paris est **bicéphale** (deux têtes). Il y a la même chose à Lyon avec la rénovation du quartier La Part Dieu.

Les **centres-villes** sont les quartiers les plus anciens (ex : Lutèce), ils conservent les fonctions prestigieuses et donc une image flatteuse de la ville. Ce sont des lieux de représentation et d'exécution du pouvoir. Ils s'identifient par :

- une masse élevée de population sur un espace limité,
- une capacité d'innovation,
- un développement ancien,
- un niveau de vie élevé.

Ces espaces peuvent exister que s'ils prennent appui sur des espaces périphériques qui fournissent une réserve d'hommes et d'espaces.

Les **paysages de centre-ville** sont constitués de quartiers anciens. Ils s'identifient par :

- une densité,
- l'ancienneté des constructions,
- des aménagements qui peuvent remonter à l'Antiquité, au Moyen-Âge, à l'époque moderne, ...

On peut y observer : - une trame serrée de rues, - des monuments historiques, - des édifices civils, - des édifices religieux, - des symboles des grands pouvoirs qui servent de repères identitaires à la population.

Se mêlent des activités : - de commerces, - de services, - d'artisanat.

Il existe des paysages de ville-centre qui sont **polynucléaires** (plusieurs centres-villes), particulièrement dans les grandes villes.

A l'intérieur de ces centres-villes, on retrouve les **ZAC** (zones d'aménagement concertées): des phénomènes de projets de rénovation qui permettent la renaissance de nouveaux quartiers et de re-dynamiser des espaces oubliés (Ex : ZAC

Batignolles, ZAC Bercy Austerlitz, ou à Marseille : dans la zone portuaire, ou à Lyon : le quartier Confluence, ou à Bordeaux : le quartier de la Bastide)

• Les paysages de banlieue •

Mots clés : Diversité, mixité de l'habitat, réservoir d'espaces et d'hommes

(cf. doc. 2 : Montfermeil en Seine Saint-Denis)

Habitations diverses	(moins denses)
Immeubles hauts et longs	barres / tours
Habitat résidentiel	maisons bourgeoises des années 1900
Verdure	espaces verts plus importants
Pavillon	habitat individuel d'ordre ouvrier à la base
Parkings, maillage urbain moins serré	

La **banlieue** c'est ce qui est au-delà des boulevards, des anciennes murailles de la ville.

Les **banlieues ouvrières** sont des espaces qui se sont créés à la fin du XIXe, début XXe composés d'immeubles et d'usines. Elles sont proches des villes-centres et se caractérisent par la juxtaposition de bâtis anciens, d'immeubles et de maisons plus récentes construites dans les **interstices** (espace situé entre les éléments d'un tout - premier plan).

Les quartiers ouvriers laissent place à une nouvelle population en raison de la saturation des centres et des prix du foncier. On retrouve des lotissements ouvriers sous la forme de pavillons (construits dans l'entre-deux guerres grâce à la **loi Loucheur** de 1928 pour loger les ouvriers venus de province, pour les besoins de l'industrie). Ces espaces sont en voie de gentrification.

Les **ZUP** (zones à urbaniser en priorité), présentées sous forme de barres, de tours et de parking sont le triomphe du zonage. Y sont pensées les voies de circulation. Ce n'est qu'à partir des années 80 que l'on se rend compte que ce modèle ne séduit plus (considérés au début comme des espaces modernes et attractifs). Ces espaces se ghettoïsent. On revient à des formes et à des tailles plus humaines avec des petites places, des petites impasses et des résidences à trois étages.

• La péri-urbanisation •

La **péri-urbanisation** caractérise l'étalement des villes d'aujourd'hui. C'est l'idée de l'absorption du rural par l'urbain. Elle est liée au phénomène de la hausse des prix du foncier dans les centres. C'est ainsi que se développent les lotissements autour des bourgs ruraux : ces espaces accueillent ce que les centres ne peuvent plus accueillir : les centres commerciaux (Val d'Europe), les bases de loisirs, des golfs, des prisons, des cimetières, des stations d'épuration, des aéroports, des centres de logistique, Disneyland, le Futuroscope, ... On y retrouve aussi des campus universitaires, des laboratoires de recherches, des entreprises de haute-technologie avec des **technopoles** (pôles qui associent la recherche, l'entreprise, ... ex : Meylan près de Grenoble, Sophia Antipolis, ...)

Il y a également des **villes nouvelles**, à partir des années 60, sous l'impulsion de la **DATAR** (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale). Elles avaient pour objectif de déconcentrer les grandes villes, d'offrir un cadre de vie agréable, des services, des emplois et être reliées au centre le plus proche. 9 villes nouvelles ont été créées : 5 autour de Paris et 4 en province. Elles offrent un urbanisme moderne, des espaces verts et des possibilités d'habitation pour toutes les bourses. Les seules grandes réussites sont Villeneuve-d'Ascq (Lille), Marne-La-Vallée et Saint-Quentin-en-Yvelines (contrairement à Cergy).

• Paysages touristiques •

Il existe 4 espaces touristiques : le littoral, la montagne, les paysages urbains (de ville) et les parcs de loisirs.

Les monuments attirent. *Eurodisney* est la première destination touristique à Paris. La France est le pays le plus touristique du monde (11% du total mondial de touristes en France) ceci par :

- sa gamme climatique très large qui permet de proposer des ateliers touristiques en tous lieux et toutes saisons.
- ses paysages naturels, historiques et culturels. Comme : les deux versants de montagnes l'Ubaque (nord) et l'Adret

(sud), la dune du Pyla dans le Bassin d'Arcachon (mais chaque année on rajoute du sable donc ce n'est pas vraiment naturel)

□ sa position de carrefour entre l'Europe du Nord et du Sud, le microcosme de : paysages, climats, cultures

• Paysages de littoraux •

Il en existe beaucoup en France, il sont peuplés et ont un **tourisme de masse** (tourisme pendant les congés payés). Ex : la Bretagne, le Languedoc Roussillon, (un peu moins →) la Corse, l'Aquitaine, le Cotentin

Le littoral méditerranéen est le plus marqué par le tourisme et par l'urbanité : on y trouve du béton sur les profondeurs, de grands hôtels, des campings, des villas de luxe, ...

Les littoraux Atlantique et de la mer du Nord sont moins marqués, mais mieux préservés.

(cf. p.5 Cap d'Agde)

Bâtis (le long du Cap)	immeubles et maisons individuelles, lotissements, campings, hébergements variés pour toutes les bourses *
Verdures	Aucune, tout a été retiré ou a été rajouté (on a mis des palmiers, ...)
Ports de plaisance (marina : aménagements qui peuvent accueillir des bateaux de plaisance)	

* Le Cap d'Agde a été créé dans les années 60. C'était une **mission racine** : aménager Agde pour que ça devienne une ville attractive qui arrête le flot de touristes allant en Espagne. On a donc créé une station touristique. Mais petit à petit il y a eu une mauvaise image, le Cap d'Agde était vu comme « pour ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent », la ville a mal vieilli, donc récemment on a installé des hôtels 5 étoiles, des golfs, ... pour re-attirer la clientèle aisée.

Sur le littoral aquitain entre Biarritz et Arcachon on a eu un équivalent de la mission racine, mais ça n'a pas bien fonctionné car c'était du « déjà vu », l'océan Atlantique est froid, remuant et dangereux (plages en pentes)

• Paysages de montagnes •

Ils s'ouvrent au IXXème siècle à de nouvelles pratiques sportives implantées directement sur les versants : sports d'hiver (naissance aux stations) et randonnée.

R Knafou a fait une typologie des stations de skis françaises :

1ère génération	900-1200m	Touristiques, familiales, plus facilement accessibles, autour d'un village pré-existant	Megève, Chamonix
2ème génération	1600-1800m	Stations créées ex-nihilo (à partir de rien)	Courchevelles (Savoie), les 2 Alpes (Isère)
3ème génération	>1200m	Stations intégrées. Projet des années 60. Promoteurs privés qui investissent dans ces stations : ils écident de l'ensemble de tout ce qui en fera partie (remontées mécaniques, ...). Confort et service à proximité. Site en forme d'amphi. « Usines à skis » : peu respectueuses de l'environnement naturel	Isolat 2000
4ème génération	>2000m	Stations villages traditionnels. Années 70-80. Construites ex-nihilo autour d'un village, à dimension humaine. Très hautes donc pas très attirantes.	Valemorel

Le problème de ces stations ce sont que les paysages ne sont pas beaux en été donc difficulté pour le tourisme et baisse considérable des prix l'été.

(cf. p.4 station de Tignes : 3ème génération : station intégrée)

Bâtis (autour de chaque versant)	Bâtiments, offres de logements, châteaux traditionnels
Paysages	Montagnes
Centres	Centre-ville, centre historique, patrimonisation
Télésièges, téléskis	

• Parcs de loisirs ou d'attractions •

Ce sont des : milieux fermés, des paysages thématiques, souvent factices (Disney, Astérix, ...), placés souvent à proximité de grands foyers de peuplements, en rupture avec les paysages des environs, avec une dynamique urbaine et des flux de transports.

Autour d'eux se crée une ambiguïté : se servent-ils des paysages pour exister, ou créent-ils des paysages ?

Le tourisme de masse a dégradé certains paysages, il y a donc 3 types de paysages :

- paysages que le tourisme ne perturbe pas encore.
- paysages pas encore atteints par la dégradation écologique.
- paysages avec une sur-consommation touristique → surcharge spatiale. Ex : Côte d'Azur, Mont St Michel

Il faut préserver les paysages, d'où la **Loi littorale** (ou montagne) en décembre 1985 (assez tardive) : elle ne permet pas de tout préserver mais limite les dégâts en combinant aménagements et protection.